

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00024
Numéro SIREN : 317 784 361
Nom ou dénomination : SOREFI

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2022 sous le numéro de dépôt 584

Carte fin conforme a 10/19/2021

N° 2050-SD2020

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise 18 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET* 3 1 7 7 8 4 3 6 1 0 0 0 2 2		Néant *				
		Exercice N clos le. 3 0 0 9 2 0 2 0				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement * posé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon	AB				
	Frais de développement * 26 JAN. 2022	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	74 476	64 512	9 963	
	Fonds commercial (1) sous le n° B 584	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN	423 232		423 232	
	Constructions	AP	1 709 900	809 937	899 963	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
	Autres immobilisations corporelles	AT	218 906	51 341	167 564	
Immobilisations en cours	AV					
Avances et acomptes	AX					
ACTIF IMMOBILISÉ*	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS				
	Autres participations	CU	10 537 502	833 500	9 704 002	
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF				
Autres immobilisations financières *	BH	10 060		10 060		
TOTAL (II)		BJ	12 974 075	1 759 291	11 214 785	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	556 130		556 130
		Autres créances (3)	BZ	35 980 545		35 980 545
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD			
Disponibilités		CF	2 431 530		2 431 530	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	38 021		38 021	
	TOTAL (III)	CJ	39 006 227		39 006 227	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	51 980 302	1 759 291	50 221 011	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SAS SOREFI		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 000 000				DA	7 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,				DB	448 626
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	700 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)				DG	72 448
	Report à nouveau				DH	17 919 764
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	3 494 945
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	26 823
	TOTAL (I)				DL	29 662 606
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	13 177 881
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatif <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)				DV	4 323 168
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	2 846 694
	Dettes fiscales et sociales				DY	111 179
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	78 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	21 483
TOTAL (IV)				EC	20 558 406	
Ecart de conversion passif *				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	50 221 011	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
		Écart de réévaluation libre		ID		
		Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 540 681		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 413		

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue services*	FG	FH	FI	12 585	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	12 585	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	131 379	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	143 965	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	897 098	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	41 958	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA	74 056
		- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	2 022	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	1 015 133		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
GG (871 168)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	4 053 623	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	342 015	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP	4 395 638		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	218 037	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	218 037		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
GV 4 177 601						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
GW 3 306 433						

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2020

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	589
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	91 080
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	91 669
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 545
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 130
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 675
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	86 994
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(101 517)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 631 272
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 136 328
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 494 945
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	131 379
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	INDEMNITE RUPTURE PREMIUM	3 545	
	VCEAC	1 130	
	FRS PRESCRIS		589
	PCEAC		91 080
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A										Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI		Néant <input type="checkbox"/> *					
INCORP.	IMMOBILISATIONS	TOTAL I	TOTAL II	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
				1	2	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste									
	Frais d'établissement et de développement			CZ		D8		D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			KD	74 476	KE		KF									
CORPORELLES	Terrains			KG	423 232	KH		KI									
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	1 709 900	KK		KL									
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO									
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU									
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	184 903	KW		KX									
		Matériel de transport *		KY	9 000	KZ		LA									
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	23 522	LC		LD				1 481					
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG									
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ									
	Avances et acomptes			LK		LL		LM									
		TOTAL III		LN	2 350 557	LO		LP				1 481					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T								
Autres participations				8U	10 527 749	8V		8W			10 892						
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S									
Prêts et autres immobilisations financières				1T	9 545	1U		1V			515						
		TOTAL IV		LQ	10 537 294	LR		LS			11 407						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	12 962 326	ØH		ØJ		12 888							
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.	IMMOBILISATIONS	TOTAL I	TOTAL II	1		2		3		4							
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
	Frais d'établissement et de développement			IN		CØ		DØ		D7							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			IO		LV		LW	74 476	IX							
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	423 232	LZ							
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	1 709 900	MC							
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF							
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI							
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML							
		Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	184 903	MO							
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ	9 000	MR							
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	25 003	MU							
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX							
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB							
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF								
	TOTAL III		IY		NG		NH	2 352 038	NI								
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW							
	Autres participations			IO		ØX	1 139	ØY	10 537 502	ØZ							
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D							
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	10 060	2G							
		TOTAL IV		I3		NJ	1 139	NK	10 547 562	2H							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL		ØM							

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2020

Exercice N clos le 3 10 0 9 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué l'évaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAS SOREFI

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		SAS SOREFI		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		52 041		12 472				64 512	
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	
		799 694		61 584		861 278			
		851 735		74 056		925 791			
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL II									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		
Total général non venant (NS + NT + NU)						Total général non venant (NW - NY)			
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI					Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	26 823	TM	TN	TO	26 823
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	26 823	TS	TT	TU	26 823
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- corporelles	6E	6F	6G	6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
	- titres de participation	9U	833 500	9V	9W	9X	833 500
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	833 500	TY	TZ	UA	833 500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	860 323	UB	UC	UD	860 323	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise :		SAS SOREFI		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	10 060	UV		UW	
						10 060	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	556 130	556 130			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	483 017	483 017		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	35 393 317	35 393 317			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	104 212	104 212			
	Charges constatées d'avance	VS	38 021	38 021			
	TOTAUX		VT	36 584 757	VU	36 574 697	VV
						10 060	
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	13 177 881	1 483 324	4 890 382	6 804 175	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 846 694	2 846 694			
Personnel et comptes rattachés		8C	284	284			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	89 905	89 905			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	20 990	20 990			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	4 323 168		4 323 168		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	78 000	78 000			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	21 483	21 483			
TOTAUX		VY	20 558 406	VZ	4 540 681	9 213 550	6 804 175
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	9 659 609	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 30092020		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	3 494 945	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	(101 517)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	434 121	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7 434 121			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	à long terme - imposées aux taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ 10 913			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	10 913			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I	WR 3 838 462	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
	- imposées au taux de 0 %							WH	90 939
	- imposées au taux de 19 %							WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts déduire des produits nets de participation					2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies		L2	Toutes entreprises innovantes (art.44 octies A)		L5
		File de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société Investissements Immobilier octies (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Régime d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XG			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit					ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
							Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH	1 599 120
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	2 239 341	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	2 239 341	XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2020

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	13 598 246	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	4 321 518		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE						
					ZF						
	TOTAL I	ØF	17 919 764		TOTAL II	ZH	17 919 764				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	111 490						
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	532 536						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	123 647						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	129 425						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	897 098						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	3 530						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	38 427						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	41 958						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	112 506						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	123 939						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)	ØB									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		1,20	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé*	XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059/60 ou cocher 1 si prévu par art 38 II de l'ann. III au CGI sinon 0)	ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	2 239 341	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	90 939		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(3 597 487)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	31778436100022					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	TITRES ESCOT				
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
1	90 939	90 939				90 939
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 13 à 19 de la colonne ②)		90 939			90 939
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 13 à 19 de la colonne ②)					
CADRE C : autres plus-values taxables (1)						
		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 10% ou 12,8%	
	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SE2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOREFI</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS^{6e, 6e, 7e} alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOREFI		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01102019		et clos le : 30092020	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *		YP	
		dont apprentis	YF
		dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		OG	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1330-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		BA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique		HX	
Période de référence	GY	du	GZ
Date de cessation			HR

© Sage

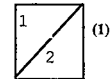
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 3 1 7 7 8 4 3 6 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOREFI

ADRESSE (voie) 18 BOULEVARD DE BROSSES

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise 33

Nombre total de parts ou d'actions correspondant 43

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise 6

Nombre total de parts ou d'actions correspondant 476

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique DE MOLLERAT DU JEU Prénom(s) GENEVIEVE

Nom marital ROUY % de détention 100 Nb de parts ou actions 476

Naissance : Date 02111952 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 29 Voie RUE DE LA PREFECTURE

Code Postal 21000 Commune DIJON Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique ROUY Prénom(s) CHARLES

Nom marital NU PROPRIETAIRE % de détention 16,66 Nb de parts ou actions 79,33

Naissance : Date 16101978 N° Département 21 Commune FONTAINE LES D Pays FR

Adresse : N° 18 Voie BOULEVARD DE BROSSES

Code Postal 21000 Commune DIJON Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :						
Titre (2)	M	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	XAVIER	
Nom marital	NU PROPRIETAIRE		% de détention	16,67	Nb de parts ou actions	79,33
Naissance : Date	26061980	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays FR
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES			
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR	
Titre (2)	M	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	BRUNO	
Nom marital	NU PROPRIETAIRE		% de détention	16,67	Nb de parts ou actions	79,33
Naissance : Date	02121981	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays FR
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES			
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR	
Titre (2)	M	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	EDOUARD	
Nom marital	NU PROPRIETAIRE		% de détention	16,67	Nb de parts ou actions	79,33
Naissance : Date	14101983	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays FR
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES			
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR	
Titre (2)	MME	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	MARIE ISABELLE	
Nom marital	DE FROMONT DE BOUAILLE NU PROPRIETAIRE		% de détention	16,66	Nb de parts ou actions	79,33
Naissance : Date	03041987	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays FR
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES			
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR	
Titre (2)	MME	Nom patronymique	ROUY	Prénom(s)	ANNE ARYELLE	
Nom marital	CHAPERON NU PROPRIETAIRE		% de détention	16,66	Nb de parts ou actions	79,33
Naissance : Date	15111989	N° Département	21	Commune	FONTAINE LES D	Pays FR
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES			
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)		
Nom marital			% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays
Adresse : N°		Voie				
Code Postal		Commune		Pays		
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)		
Nom marital			% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays
Adresse : N°		Voie				
Code Postal		Commune		Pays		

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 3 1 7 7 8 4 3 6 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOREFI

ADRESSE (voie) 18 BOULEVARD DE BROSSES

CODE POSTAL 21000

VILLE DIJON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

87

Forme juridique	SCI	Dénomination	FONTAINE ARGENT
N° SIREN (si société établie en France)	4 1 4 8 5 1 8 2 4	% de détention	90
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DOMAINE DES MONTS DE BREGILLE
N° SIREN (si société établie en France)	4 2 9 8 4 8 4 7 6	% de détention	47
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	LONGEPierre
N° SIREN (si société établie en France)	3 3 9 3 6 3 2 3 6	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	EN TREPPEY
N° SIREN (si société établie en France)	4 3 8 7 3 6 1 1 8	% de détention	50
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	RUE DE L'ABBAYE DE FONTENAY
N° SIREN (si société établie en France)	4 4 1 8 0 7 1 0 4	% de détention	46
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	DOMAINE DES MONTS DE BREGILLE
N° SIREN (si société établie en France)	4 4 1 8 0 7 1 0 4	% de détention	46
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CHATEAU LA VERRERIE
N° SIREN (si société établie en France)	4 4 4 3 1 5 4 6 9	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SEA	Dénomination	DU CHATEAU D'OLLIERES
N° SIREN (si société établie en France)	4 4 2 4 9 5 6 5 1	% de détention	98
Adresse : N°		Voie	LE CHATEAU
Code Postal	83470	Commune	OLLIERES
		Pays	FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	DES 7 COLLINES
N° SIREN (si société établie en France)	451155550	% de détention	41
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	TIVOLI PASTEUR
N° SIREN (si société établie en France)	398169649	% de détention	45
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CHARLES DE VERGENNES
N° SIREN (si société établie en France)	453815383	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	LES TOITS DE LUMIERE
N° SIREN (si société établie en France)	480412113	% de détention	41
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	OLYMPE DE GOUGES
N° SIREN (si société établie en France)	485110118	% de détention	41
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	HOTEL DES BAINS
N° SIREN (si société établie en France)	480970383	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	27 COURS DU PARC
N° SIREN (si société établie en France)	482822541	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	LES CRETS DE LA NEICE
N° SIREN (si société établie en France)	482839602	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	PATRIMOINE INVESTISSEMENTS
N° SIREN (si société établie en France)	487495103	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SRL	Dénomination	HABITAT ET CONSTRUCTION
N° SIREN (si société établie en France)	490883485	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	PALAIS HUGO
N° SIREN (si société établie en France)	498423706	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	RV ST LAZARE
N° SIREN (si société établie en France)	499449197	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	AVEC
N° SIREN (si société établie en France)	494368368	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	CLOS DES MATINES
N° SIREN (si société établie en France)	500497367	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	SGPI
N° SIREN (si société établie en France)	503502528	% de détention	50
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SEGER
N° SIREN (si société établie en France)	313245391	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	SEGERIMMO
N° SIREN (si société établie en France)	338018567	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	SEGERAD
N° SIREN (si société établie en France)	339619389	% de détention	100
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
Pays	FR		

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	2B RUE LARMET
N° SIREN (si société établie en France)	493314751	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SPRF
N° SIREN (si société établie en France)	389061698	% de détention	50
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	RIMBAUD
N° SIREN (si société établie en France)	390026508	% de détention	49
Adresse : N°	13	Voie	RUE DU TEMPLE
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	HUBERT INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	513233676	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	RESIDENCES SERVICES VILLA MEDICIS
N° SIREN (si société établie en France)	511120404	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	RESIDENCES VILLA DU SENACLE
N° SIREN (si société établie en France)	514436484	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VM BEAUNE
N° SIREN (si société établie en France)	513990929	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	ELYSEE DARCY
N° SIREN (si société établie en France)	509467023	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DERS POMMIERS
N° SIREN (si société établie en France)	512063017	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SAS	Dénomination	VM PARAY LE MONIAL
N° SIREN (si société établie en France)	514455310	% de détention	95
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	RV LA CASTILLE ST CHARLES
N° SIREN (si société établie en France)	514458892	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	OREE SAINT VINCENT
N° SIREN (si société établie en France)	517643110	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CLOS DE PORT JOINT
N° SIREN (si société établie en France)	521711531	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CLOS DES GLYCINES
N° SIREN (si société établie en France)	790482053	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	EGALITE MONTMARTRE
N° SIREN (si société établie en France)	528611775	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	LES BALCONS DE L4ALMA
N° SIREN (si société établie en France)	316514843	% de détention	58,8
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	26 RUE PASTEUR
N° SIREN (si société établie en France)	533706107	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	27 RUE DE FONTAINE
N° SIREN (si société établie en France)	533706644	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCI	Dénomination	21 COURS DU GENERAL DE GAULLE		
N° SIREN (si société établie en France)	535380729	% de détention	99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	98 AVENUE VICTOR HUGO		
N° SIREN (si société établie en France)	535380612	% de détention	99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	LA GRANDE JATTE		
N° SIREN (si société établie en France)	538605700	% de détention	50		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	16 RUE DES SAUNIERES		
N° SIREN (si société établie en France)	539831354	% de détention	99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	GIE	Dénomination	SORELYS		
N° SIREN (si société établie en France)	750424145	% de détention	99, 99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SA	Dénomination	DOME IMPERIAL		
N° SIREN (si société établie en France)	732820972	% de détention	100		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	73 RUE DE MIRANDE		
N° SIREN (si société établie en France)	790445415	% de détention	100		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	2100	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	12 AVENUE ARISTIDE BRIAND		
N° SIREN (si société établie en France)	790482053	% de détention	70		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	114 RUE DE BAGNOLET		
N° SIREN (si société établie en France)	790804918	% de détention	99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCV	Dénomination	14 RUE GARIBALDI
N° SIREN (si société établie en France)	795305853	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	34 RUE DES MARMUZOTS
N° SIREN (si société établie en France)	795320068	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VM PUTEAUX
N° SIREN (si société établie en France)	798469904	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	PORTE GUILLAUME
N° SIREN (si société établie en France)	538782566	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VM DIJON LES PETITES ROCHES
N° SIREN (si société établie en France)	807460969	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CPIMMO
N° SIREN (si société établie en France)	807463864	% de détention	99, 97
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	MEDICADE
N° SIREN (si société établie en France)	802347146	% de détention	20
Adresse : N°	3	Voie	RUE DE LA GARE
Code Postal	75019	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	64 AVENUE VICTOR HUGO
N° SIREN (si société établie en France)	809664600	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	ILOT DU MARCHE
N° SIREN (si société établie en France)	799017975	% de détention	70
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SNC	Dénomination	12 RUE DES CREOTS
N° SIREN (si société établie en France)	819628496	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	PERLE DE SAVOIE
N° SIREN (si société établie en France)	821289337	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	811 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
N° SIREN (si société établie en France)	531135317	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	14 RUE DE TIVOLI
N° SIREN (si société établie en France)	824074140	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	BIS DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	830869020	% de détention	51
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	3 RUE DE LA PREVOTE
N° SIREN (si société établie en France)	830248191	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	15 RUE GAGNEREAU
N° SIREN (si société établie en France)	830987020	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	31 RUE DE TREY
N° SIREN (si société établie en France)	829126432	% de détention	99
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	COUR DES DUCS
N° SIREN (si société établie en France)	831105804	% de détention	51
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES
Code Postal	21000	Commune	DIJON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise SAS SOREFI

Forme juridique	SCV	Dénomination	22 BOULEVARD DIDEROT		
N° SIREN (si société établie en France)	842487977	% de détention	99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	TOM MOREL		
N° SIREN (si société établie en France)	847676277	% de détention	99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	CLOS GABRIEL		
N° SIREN (si société établie en France)	847632254	% de détention	99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	12 RUE DES SAUNIERES		
N° SIREN (si société établie en France)	845388552	% de détention	99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique	SCV	Dénomination	15 AVENUE DE LONGCHAMP		
N° SIREN (si société établie en France)	881814941	% de détention	99		
Adresse : N°	18	Voie	BOULEVARD DE BROSSES		
Code Postal	21000	Commune	DIJON	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL SOREFI 18 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON France		18 BOULEVARD DE BROSSES 21000 DIJON	
SIRET 31778436100022			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET :	

B ACTIVITE

Activités exercées	Holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	2 239 341	Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%							
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	90 939				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>					
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Cabinet BUET ET ASSOCIES 15 PLACE GRANGIER 21000 DIJON
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 14012021 Lieu : DIJON Qualité : DIRECTEUR GENERAL Nom du signataire : M ROUY EDOUARD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		<i>Total (a à h)</i>	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS <small>(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	les	MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVL imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVL réalisée au cours de l'exercice	
		MVL restant à reporter	

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | | | |
|---|---------|-----|--|
| - Constructions | 25 à 60 | ans | |
| - Agencements et aménagements des constructions | 15 à 25 | ans | |
| - Installations techniques | 10 | ans | |
| - Matériel et outillages industriel | 2 à 10 | ans | |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Edition du 18/02/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	74 476		
TOTAL immobilisations incorporelles :	74 476		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	423 232		
Constructions sur sol propre	1 709 900		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	184 903		
Matériel de transport	9 000		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 522		1 481
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 350 557		1 481
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	10 527 749		10 892
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 545		515
TOTAL Immobilisations financières :	10 537 294		11 407
TOTAL GÉNÉRAL	12 962 326		12 888

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			74 476	
TOTAL Immobilisations incorporelles :			74 476	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			423 232	
Constructions sur sol propre			1 709 900	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			184 903	
Matériel de transport			9 000	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			25 003	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			2 352 038	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		1 139	10 537 502	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			10 060	
TOTAL Immobilisations financières :		1 139	10 547 562	
TOTAL GÉNÉRAL		1 139	12 974 075	

Amortissements

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 18/02/21
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	52 041	12 472		64 512
TOTAL Immobilisations incorporelles :	52 041	12 472		64 512
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	762 702	47 235		809 937
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	21 378	11 529		32 907
Matériel de transport	9 000			9 000
Mat. de bureau, informatique et mobil.	6 614	2 820		9 434
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :	799 694	61 584		861 278
TOTAL GÉNÉRAL	851 735	74 056		925 791

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 18/02/21
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
 Edition du 18/02/21
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	26 823			26 823
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	26 823			26 823

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	833 500			833 500
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	833 500			833 500

TOTAL GÉNÉRAL	860 323			860 323
----------------------	----------------	--	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 18/02/21
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 060		10 060
TOTAL de l'actif immobilisé :	10 060		10 060
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	556 130	556 130	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	483 017	483 017	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	35 393 317	35 393 317	
Débiteurs divers	104 212	104 212	
TOTAL de l'actif circulant :	36 536 675	36 536 675	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	38 021	38 021	
TOTAL GÉNÉRAL	36 584 757	36 574 697	10 060

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	13 177 881	1 483 324	4 890 382	6 804 175
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 846 694	2 846 694		
Personnel et comptes rattachés	284	284		
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	89 905	89 905		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 990	20 990		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 323 168		4 323 168	
Autres dettes	78 000	78 000		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	21 483	21 483		
TOTAL GÉNÉRAL	20 558 406	4 540 681	9 213 550	6 804 175

SOREFI
SAS au capital de 7.000.000 Euros
Siège social : 18 Boulevard de Broesses
Elysée de Broesses
21000 DIJON
RCS DIJON 317 784 361

**DECISIONS ECRITES DES ASSOCIES
DU 26 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le 26 juin à 14 heures,

Les associés se sont réunis au siège social, sur convocation de la Présidente.

Les associés ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

La réunion est présidée par Madame Geneviève ROUY, Présidente de la Société.

Sont scrutateurs, les deux associés disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction :

- Monsieur Xavier ROUY,
- Monsieur Edouard ROUY.

Madame Laure ROY est désignée pour Secrétaire.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée par la Présidente qui constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des 476 actions formant le capital et ayant le droit de vote. Les associés, représentant plus du cinquième du capital, peuvent régulièrement délibérer et décider.

Monsieur Samuel BRUNNEVAL, représentant la Société KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est excusé.

Monsieur Christophe LAMBERT, représentant la Société CHRISTOPHE LAMBERT, Co-commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est excusé.

La Présidente met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la Société ;
- la copie des lettres de convocation remises en mains propres à chaque associé ;
- la copie de la lettre de convocation remise en mains propres aux Commissaires aux comptes ;
- la feuille de présence ;
- les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2020 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de gestion de la Présidente et ceux des Commissaires aux comptes ;
- le texte des résolutions soumises au vote de la réunion ;
- la requête et l'ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de DIJON.

La Présidente déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente réunion.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

5

La Présidente rappelle que les associés sont réunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports de la Présidente et des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2020 et quitus à la Présidente et aux deux Directeurs Généraux ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat ;
- Rapports de la Présidente et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion de la Présidente et des rapports des Commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020, les associés décident d'approuvent ces comptes, tels qu'ils leur ont été présentés, et constatent qu'ils se traduisent par un bénéfice s'élevant à 3.494.945 €.

Les associés décident d'approuver également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la Présidente.


Les associés donnent en conséquence à la Présidente ainsi qu'aux deux Directeurs Généraux quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

En présence des associés titulaires de la nue-propiété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

DEUXIEME DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, les associés prennent acte des termes de ce rapport et décident d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

En présence des associés titulaires de la nue-propiété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.



TROISIEME DECISION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice se soldant par un bénéfice de 3.494.945 € en totalité au poste « Report à nouveau », qui sera ainsi porté de 17.919.764 € à 21.414.709 €.

Les associés reconnaissent en outre qu'il leur a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

En présence des associés titulaires de la nue-propiété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

QUATRIEME DECISION

Après avoir entendu la lecture des rapports de la Présidente et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les associés décident d'approuver tels qu'ils ont été présentés, ces comptes consolidés qui se traduisent par un résultat déficitaire, part du Groupe, de 4.002.997 €.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes consolidés et résumées dans le rapport de la Présidente.

En présence des associés titulaires de la nue-propiété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

CINQUIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs à Madame Geneviève ROUY, Présidente de la Société, pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.

En présence des associés titulaires de la nue-propiété des parts, cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés titulaires de l'usufruit des parts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

La Présidente,

Madame Geneviève ROUY





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

S.A.R.L CHRISTOPHE LAMBERT
3G rue Jeanne Barret 21000 Dijon

SOREFI SAS

**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2020
SOREFI SAS
18 Boulevard de Brosses - 21000 DIJON



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

S.A.R.L. CHRISTOPHE LAMBERT
3G rue Jeanne Barret 21000 Dijon

SOREFI SAS

18 Boulevard de Brosses - 21000 DIJON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

À la collectivité des associés de la société SOREFI SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOREFI SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



SOREFI SAS
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
30 septembre 2020

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2020 s'établit à 9 714 062 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participation, Autres Titres Immobilisés, Valeurs Mobilières de Placement » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

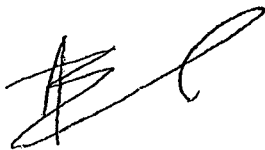
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 29 juin 2021

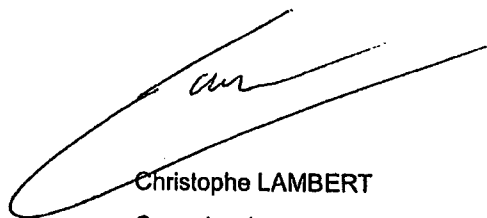
KPMG S.A.



Samuel BRUNNEVAL
Commissaire aux comptes

Dijon, le 29 juin 2021

S.A.R.L CHRISTOPHE LAMBERT



Christophe LAMBERT
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	74 476	64 512	9 963	22 435
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	74 476	64 512	9 963	22 435
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	423 232		423 232	423 232
Constructions	1 709 900	809 937	899 963	947 198
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	218 906	51 341	167 564	180 433
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 352 038	861 278	1 490 760	1 550 863
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	10 537 502	833 500	9 704 002	9 694 249
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 060		10 060	9 545
TOTAL immobilisations financières :	10 547 562	833 500	9 714 062	9 703 794
ACTIF IMMOBILISÉ	12 974 075	1 759 291	11 214 785	11 277 092

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				147
TOTAL stocks et en-cours :				147
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	556 130		556 130	1 298 266
Autres créances	35 980 545		35 980 545	29 756 404
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	36 536 675		36 536 675	31 054 669
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 431 530		2 431 530	465 515
Charges constatées d'avance	38 021		38 021	41 168
TOTAL disponibilités et divers :	2 469 552		2 469 552	506 683
ACTIF CIRCULANT	39 006 227		39 006 227	31 561 500

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

Bilan Passif

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 7 000 000	7 000 000	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	448 626	448 626
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	700 000	700 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	72 448	72 448
Report à nouveau	17 919 764	13 598 246
Résultat de l'exercice	3 494 945	4 321 518
TOTAL situation nette :	29 635 783	26 140 838
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	26 823	26 823
CAPITAUX PROPRES	29 662 606	26 167 661
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 177 881	5 620 509
Emprunts et dettes financières divers	4 323 168	7 983 851
TOTAL dettes financières :	17 501 049	13 604 360
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 846 694	2 583 297
Dettes fiscales et sociales	111 179	235 645
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	78 000	228 000
TOTAL dettes diverses :	3 035 874	3 046 942
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	21 483	19 628
DETTES	20 558 406	16 670 931
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	50 221 011	42 838 592

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 585		12 585	583 056
Chiffres d'affaires nets	12 585		12 585	583 056
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			131 379	(51 129)
Autres produits			1	271
PRODUITS D'EXPLOITATION			143 965	532 198
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				147
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			897 098	1 082 792
TOTAL charges externes :			897 098	1 082 940
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			41 958	38 434
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur Immobilisations			74 056	66 786
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			74 056	66 786
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 022	334
CHARGES D'EXPLOITATION			1 015 133	1 188 494
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(871 168)	(656 296)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(871 168)	(656 296)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	4 053 623	3 385 758
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	342 015	185 980
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 395 638	3 571 738
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		197 000
Intérêts et charges assimilées	218 037	200 176
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	218 037	397 176
RÉSULTAT FINANCIER	4 177 601	3 174 563
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 306 433	2 518 267
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	589	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	91 080	1 988 914
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	91 669	1 988 914
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 545	546 667
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 130	1 960
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	4 675	548 627
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	86 994	1 440 287
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(101 517)	(362 964)
TOTAL DES PRODUITS	4 631 272	6 092 851
TOTAL DES CHARGES	1 136 328	1 771 333
BÉNÉFICE OU PERTE	3 494 945	4 321 518

Règles & Méthodes Comptables

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le règlement ANC n°201-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 est appliqué.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | | |
|---|---------|-----|
| - Constructions | 25 à 60 | ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | 15 à 25 | ans |
| - Installations techniques | 10 | ans |
| - Matériel et outillages industriel | 2 à 10 | ans |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles & Méthodes Comptables

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

FAITS CARACTERISTIQUES :

L'année 2020 a été marquée par la crise du COVID. Cependant celle-ci n'a pas d'impact majeur sur l'activité de la société.

INTEGRATION FISCALE

L'exercice ouvert le 1er octobre 2009 a été intégré fiscalement en application des dispositions visées aux articles 223 A et suivants du code général des impôts.

La société mère SAS SOREFI au capital de 7 000 000 € dont le siège social est à DIJON (21000) 18 boulevard de broches, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 317 784 361, au travers d'une option fiscale faite le 28 Décembre 2009, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les résultats de la SAS SOREFI.

CONSOLIDATION LEGALE

La société SAS SOREFI a fait l'objet d'une consolidation légale au 30/09/2020. La société consolidante est la SAS SOREFI au capital de 7 000 000 € sise 18 boulevard de broches 21000 DIJON dont le numéro siret est 317 784 361.

Immobilisations

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	74 476		
TOTAL immobilisations incorporelles :	74 476		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	423 232		
Constructions sur sol propre	1 709 900		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	184 903		
Matériel de transport	9 000		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 522		1 481
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 350 557		1 481
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	10 527 749		10 892
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 545		515
TOTAL immobilisations financières :	10 537 294		11 407
TOTAL GÉNÉRAL	12 962 326		12 888

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			74 476	
TOTAL immobilisations incorporelles :			74 476	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			423 232	
Constructions sur sol propre			1 709 900	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			184 903	
Matériel de transport			9 000	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			25 003	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			2 352 038	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		1 139	10 537 502	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			10 060	
TOTAL immobilisations financières :		1 139	10 547 562	
TOTAL GÉNÉRAL		1 139	12 974 075	

Amortissements

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	52 041	12 472		64 512
TOTAL immobilisations incorporelles :	52 041	12 472		64 512
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	762 702	47 235		809 937
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	21 378	11 529		32 907
Matériel de transport	9 000			9 000
Mat. de bureau, informatique et mobil.	6 614	2 820		9 434
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles	799 694	61 584		861 278
TOTAL GÉNÉRAL	851 735	74 056		925 791

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, Informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL Immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	26 823			26 823
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	26 823			26 823

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	833 500			833 500
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	833 500			833 500

TOTAL GÉNÉRAL	860 323			860 323
----------------------	----------------	--	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 060		10 060
TOTAL de l'actif immobilisé :	10 060		10 060
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	556 130	556 130	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	483 017	483 017	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	35 393 317	35 393 317	
Débiteurs divers	104 212	104 212	
TOTAL de l'actif circulant :	36 536 675	36 536 675	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	38 021	38 021	
TOTAL GÉNÉRAL	36 584 757	36 574 697	10 060

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	13 177 881	1 483 324	4 890 382	6 804 175
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 846 694	2 846 694		
Personnel et comptes rattachés	284	284		
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	89 905	89 905		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 990	20 990		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 323 168		4 323 168	
Autres dettes	78 000	78 000		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	21 483	21 483		
TOTAL GÉNÉRAL	20 558 406	4 540 681	9 213 550	6 804 175

Charges à Payer

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35 295
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	667 748
Dettes fiscales et sociales	21 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	2 413
Autres dettes	78 000
TOTAL	804 730

Produits à Recevoir

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	24 226
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	63 161
Autres créances	1 764
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	89 151

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	38 021	21 483
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	38 021	21 483

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du Capital Social

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	476	14705,88
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	476	14705,88

Frais d'Etablissement

SAS SOREFI

Période du 01/10/19 au 30/09/20
Edition du 04/03/21
Devise d'édition EURO

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
	TOTAL	